

FEDERATION INTERNATIONALE DE GYMNASTIQUE



FONDEE EN 1881

Réglementation pour les

Compétitions FIG par Groupe d'Age
Gymnastique Acrobatique

2010 – 2012

Approuvée par le comité exécutif de la FIG en mai 2005
Et mise à jour par le comité technique de gymnastique acrobatique de la FIG (Mai 2009)
Entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2010

Traduction française : Carine CHARLIER PERIDY – Fédération Française de Gymnastique

Dédicace

Ce règlement est dédié à Konrad Zielinski, qui s'est retiré du comité Technique FIG de Gymnastique Acrobatique en Décembre 2008. Il était l'auteur à l'origine de ce programme.

Introduction

Les épreuves FIG par catégorie d'âge de Gymnastique Acrobatique ont pour finalité :

- D'augmenter la formation des débutants et des athlètes plus expérimentés qui travaillent en vue de la participation future à des événements mondiaux seniors.
- De fournir un cadre pour la formation des entraîneurs et des juges dans la préparation des jeunes athlètes visant la participation à des événements de classe mondiale
- D'offrir l'opportunité aux entraîneurs, juges et athlètes, nouveaux dans un environnement de niveau mondial, de travailler aux côtés d'experts mondiaux et de collaborer à la croissance et au développement de la Gymnastique Acrobatique
- D'offrir aux spectateurs et aux médias un spectacle stimulant de talents en formation, et une éducation aux règles compétitives de Gymnastique Acrobatique
- D'identifier les futures stars et de les éduquer aux responsabilités inhérentes aux différentes situations

Le comité technique de Gymnastique Acrobatique de la FIG souhaite à tous les participants succès, joie and espérance dans leur participation.

Tonya Case

A handwritten signature in black ink, reading "Tonya Case". The signature is written in a cursive, flowing style with a large initial 'T'.

Présidente du comité technique de Gymnastique Acrobatique de la FIG

1. PARTICIPATION

- 1.1. Il ne peut y avoir plus de 30 gymnastes par équipe nationale
- 1.2. Les équipes nationales ne peuvent pas inclure plus de deux duos ou groupes dans une spécialité particulière dans chaque épreuve par catégorie d'âge.
- 1.3. Chaque athlète peut concourir dans une seule spécialité et dans une seule catégorie d'âge
- 1.4. Les duos et les groupes qui ont déjà concouru aux Championnats du Monde, à la Coupe du Monde, aux Jeux mondiaux ou aux Championnats des Unions Continentales en catégorie Senior ne peuvent pas concourir dans les compétitions par catégorie d'âge. Par contre, des individus ayant concouru en Senior mais qui font partie maintenant d'un nouveau duo ou groupe, le peuvent.
- 1.5. Taille maximale de la délégation
 - Chef de délégation 1
 - Chef d'équipe 1
 - Entraîneurs 3
 - Compétiteurs 30 (pas plus de 2 par spécialité et par catégorie d'âge)
 - Médecin 1
 - Kinésithérapeute 1
 - Juges 2 Possédant le brevet international et à l'exception des Juges Arbitre et des JD1 désignés par le CT Acro

Total 39

2. EPREUVES

- 2.1. Il y a 2 catégories d'âge : 11-16 ans et 12 – 19 ans. Il n'y a pas de compétition par équipe.
- 2.2. Les âges correspondent à l'année de compétition
- 2.3. La différence d'âge entre les partenaires d'un duo ou d'un groupe ne peut pas excéder 6 ans.
- 2.4. Les épreuves par catégorie d'âge comprennent 5 spécialités :
 - Duo Féminin
 - Duo Masculin
 - Duo mixte
 - Trio féminin
 - Quatuor Masculin
- 2.5. Dans les compétitions par catégorie d'âge, l'accent est mis sur le perfectionnement technique et la performance artistique plutôt que sur la difficulté.

3. JUGES

- 3.1. Deux Juges Arbitre sont désignés par le CT Acro de la FIG. Cette désignation fait suite au tirage au sort réalisé par le CT parmi les juges de catégorie 1. Les Juges Arbitre désignés ne peuvent avoir d'autre rôle pendant toutes les épreuves des catégories d'âge et sont considérés comme neutres par rapport aux fédérations.
- 3.2. Cinq juges à la difficulté 1 (JD1) sont désignés par le CT Acro de la FIG après tirage au sort parmi les juges de catégorie 1 et 2 des pays participants. S'ils n'officient dans aucun rôle pendant les compétitions par groupe d'âge, ils sont considérés comme neutres par rapport aux fédérations et donc en supplément aux équipe (3^{ème} juge). Si le JD1 est un des 2 juges d'une fédération, (voir article 9) le juge sera tiré au sort en tant que juge à l'exécution ou juge à l'artistique quand il n'officie pas en tant que JD1.
- 3.3. Des juges à la difficulté supplémentaires (JD2) pour chaque catégorie d'épreuve sont tirés au sort parmi les juges engagés pour la compétition.
- 3.4. Chaque fédération participante a le droit de présenter 2 juges de catégorie 1, 2, 3 ou 4 (à l'exception des juges arbitres ou juges à la difficulté), mais au maximum, 1 juge de catégorie 4 d'une fédération peut être tiré au sort pour les épreuves des 12-19 ans. Si 2 juges de catégorie 4 sont présentés, l'un ou l'autre peut prendre part au tirage au sort par spécialité.
- 3.5. Les fédérations ayant des juges qualifiés (possédant des brevets FIG) DOIVENT présenter un minimum d'un juge. Si elle n'en présente aucun, la fédération devra payer une amende conformément à la réglementation technique 2009.
- 3.6. Tous les juges sont assurés de juger au moins une fois soit en tant que juge technique (B) soit en tant que juge à l'artistique (C).
- 3.7. Les juges qui ne sont pas tirés au sort pendant une session spécifique peuvent être utilisés comme juges de ligne.

CATEGORIE 11 – 16 ANS

4. STRUCTURE DES COMPETITIONS

Qualifications

- 4.1. Chaque duo ou groupe doit présenter un exercice statique et un exercice dynamique
- 4.2. Un exercice est composé d'éléments imposés, et d'éléments optionnels (libres)
- 4.3. Le classement après les qualifications est déterminé par la somme des notes des 2 exercices, statique et dynamique.
- 4.4. Les 8 meilleurs accèdent à la finale avec au maximum un duo ou groupe par fédération dans chaque spécialité. Si moins de 12 duos ou groupes sont engagés dans une spécialité, les 6 meilleurs seulement accéderont à la finale.
- 4.5. Si il y a moins de 4 pays participant dans une spécialité, aucune médaille ne sera remise. Des diplômes de participation seront alors remis.

Règles de départage des ex aequo compétition 1 (qualifications)

1. La plus haute somme des notes d'exécution et d'artistique des exercices statique et dynamique ensemble
2. La plus haute somme des notes d'exécution et d'artistique d'un seul exercice : statique OU dynamique
3. La plus haute note d'exécution d'un seul exercice : statique OU dynamique
4. La plus haute note d'artistique d'un seul exercice : statique OU dynamique
5. Si l'égalité persiste les 2 vont en finales

Finales

- 4.6. Le duo ou groupe réalise au choix un exercice statique OU un exercice dynamique.
- 4.7. Les notes repartent à zéro.

Règles de départage des ex aequo compétition 2 (finales) pour les 11-16 ans

1. La plus haute note d'exécution
2. La meilleure place après les qualifications
3. Si l'égalité subsiste, les 2 conservent la même place.

5. COMPOSITION ET EVALUATION DES EXERCICES

REGLES GENERALES

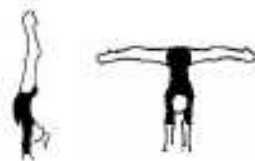
- 5.1. Lors des qualifications, chaque participant doit présenter un exercice statique et un exercice dynamique, qui doit être chorégraphié et réalisé en musique.
- 5.2. La durée de l'exercice ne peut pas dépasser 2'30''. Il n'y a pas de durée minimum.
- 5.3. Chaque duo ou groupe, dans un exercice, doit réaliser les éléments imposés dessinés dans les grilles d'éléments imposés.

Des éléments supplémentaires ne sont pas autorisés sauf s'ils constituent des entrées (montées), des changements de positions, des rattrapes ou des sorties qui sont clairement identifiés sur la carte de compétition comme des éléments sans valeur NV (0). Si des éléments sont réalisés et ne sont pas identifiés comme éléments sans valeur NV (0) sur la carte de compétition, une pénalité de 1 point est appliquée.

Chaque duo ou groupe doit également réaliser des éléments optionnels (libres) qui DOIVENT être choisis dans les tables de difficulté FIG 2009-2012. Les éléments libres ne peuvent pas être choisis dans les grilles d'éléments imposés.

- 5.4. Une pénalité de 1.0 est donnée pour chaque élément manquant.
- 5.5. Une pénalité de 1.0 est donnée pour chaque élément supplémentaire.
- 5.6. Des entrées (montées), des changements de positions, des rattrapes ou des sorties peuvent être choisis dans les grilles d'éléments imposés des catégories d'âge 11-16 sans pénalité mais ils doivent être inclus sur la carte de compétition
- 5.7. Pour des raisons liées au développement, pour les éléments statiques et dynamiques de duos et de groupes, l'ATR peut être réalisé avec les jambes serrées ou écartées. Il n'y a pas besoin de spécifier la position des jambes sur la carte de compétition.

Chacune de ces positions de jambes est autorisée en catégorie 11-16



- 5.8. Si un élément collectif dépasse la valeur maximale autorisée, une pénalité de 1.0 est appliquée pour manquement aux règles d'exigences spécifiques.
- 5.9. Les éléments allant de bras fléchis vers bras tendus comme indiqués dans les grilles d'éléments imposés doivent être réalisés d'abord vers les bras fléchis puis changer de position jusqu'aux bras tendus comme un changement de position, mais l'élément doit inclure cette position basse.



6. DUOS : STATIQUE ET DYNAMIQUE

- 6.1. Chaque exercice statique et dynamique de duo doit inclure 6 éléments collectifs et 3 éléments individuels.
- 6.2. Il doit y avoir 4 éléments collectifs imposés chacun sélectionné dans une ligne différente I, II, III et IV des grilles d'éléments imposés c'est à dire un élément de la ligne I, un élément de la ligne II etc. *Une pénalité de 1.0 est donnée pour chaque élément manquant.*
- 6.3. Il doit y avoir un maximum de 2 éléments collectifs libres ayant une valeur minimale de 1 choisis dans les tables de difficulté FIG 2009-2012. *Une pénalité de 1.0 est donnée pour chaque élément manquant ou supplémentaire.*
- 6.4. Dans l'exercice statique, la difficulté des éléments libres doit être de valeur 1 minimum et de valeur 6 maximum
- 6.5. Dans l'exercice dynamique, la difficulté des éléments libres doit être de valeur 1 minimum et de valeur 14 maximum.
- 6.6. Seulement 2 sorties sont autorisées pour la difficulté. Les réceptions de TOUTES les sorties réalisées en duo ou en groupe doivent être supportées. Si une sortie n'est pas accompagnée par le ou les porteur(euse)(s), une pénalité de 1 point sera appliquée à chaque fois. Une sortie supplémentaire peut être réalisée comme élément optionnel.
- 6.7. La difficulté des éléments d'entrée et changements de position ne doit pas dépasser 5 valeurs. Ils ne sont pas comptés dans le total de difficulté et ne sont pas considérés comme des éléments supplémentaires. Ils doivent être déclarés sur la carte de compétition et identifiés comme éléments sans valeur (NV=0).
- 6.8. Des liaisons dynamiques (links) peuvent être réalisés entre les éléments dans l'exercice dynamique, mais la valeur du link ne doit pas dépasser 5V et doit être incluse dans la carte de compétition et identifiée comme élément sans valeur (NV=0).
- 6.9. Les rattrapés et les sorties de valeur 1 peuvent être exécutés sans valeur de difficulté ou sans pénalité pour élément supplémentaire. Ils doivent être déclarés sur la carte de compétition et identifiés comme éléments sans valeur (NV=0).
- 6.10. Les exercices sont jugés sur leur qualité technique et artistique, conformément au code de pointage FIG 2009 – 2012.
- 6.11. Des entrées (montées), des changements de positions, des rattrapés ou des sorties peuvent être choisis dans les grilles d'éléments imposés des catégories d'âge 11-16 sans pénalité mais ils doivent être inclus sur la carte de compétition et identifiés comme éléments sans valeur (NV=0).

7. GROUPES : EXERCICE STATIQUE

- 7.1. Les exercices statiques des groupes doivent inclure trois (3) pyramides différentes et trois (3) éléments individuels.
- 7.2. Deux pyramides, chacune sélectionnée dans une ligne différente des grilles d'éléments imposés (2009) doivent être incluses. Les pyramides doivent être réalisées séparément (elles ne peuvent pas être liées). *Une pénalité de 1.0 est donnée pour chaque élément collectif manquant ou supplémentaire.*
- 7.3. Au maximum 1 pyramide libre choisie dans les tables de difficulté FIG 2009-2012 et ayant une valeur en difficulté minimale de 4 et une valeur en difficulté maximale de 16 pour le maintien statique de tous les partenaires est autorisée. *Une pénalité de 1.0 est donnée pour chaque élément collectif manquant ou supplémentaire.*
- 7.4. Des entrées et changements de position peuvent être réalisés. La difficulté de ces éléments ne doit pas dépasser 5 valeurs. Ils ne sont pas comptés dans le total de difficulté et ne sont pas considérés comme des éléments supplémentaires. Ils doivent être déclarés sur la carte de compétition et identifiés comme éléments sans valeur (NV=0).
- 7.5. Trio féminin : La pyramide optionnelle peut être choisie parmi l'une des catégories utilisée pour les éléments imposés.
- 7.6. Trio féminin et quatuor masculin : Il n'y a pas d'exigence pour le voltigeur (euse) concernant la réalisation d'un ATR dans l'exercice statique.
- 7.7. Les exercices sont jugés sur leur qualité technique et artistique, conformément au code de pointage FIG 2005 – 2008.
- 7.8. Des entrées (montées), des changements de positions, des rattrapes ou des sorties peuvent être choisis dans les grilles d'éléments imposés des catégories d'âge 11-16 sans pénalité mais ils doivent être inclus sur la carte de compétition et identifiés comme éléments sans valeur (NV=0).

7.9. **Éléments interdits pour les trios féminins et quatuors masculins**

Les éléments suivants sont interdits en catégorie 11-16 (leur réalisation entraînera une pénalité de 1.0)

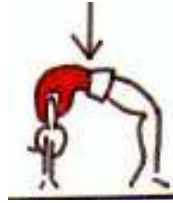
1 – une colonne à 3 ou 4 hauteurs



2 – Maintien sur les épaules quand le porteur (se) est en grand écart sans les mains posées au sol



3 – En trio ou en quatuor, Maintien sur les hanches et la poitrine du(de la) porteur(se) en pont (cela ne s'applique pas aux duos). Les trios et les quatuors peuvent réaliser ce type d'élément quand il y a 3 points de support.



4 –Appui renversé sur les lombaires avec le(la) porteur(se) en cambrure exagérée de la colonne vertébrale (lordose)



8. GROUPES : EXERCICE DYNAMIQUE

Les exercices dynamiques de groupe doivent inclure :

- 8.1. Les exercices dynamiques des groupes doivent inclure six (6) éléments collectifs et trois (3) éléments individuels.
- 8.2. 4 éléments collectifs imposés chacun sélectionné dans une ligne différente des grilles d'éléments imposés 2009 c'est à dire un élément de la ligne I, un élément de la ligne II etc.. *Une pénalité de 1.0 est donnée pour chaque élément manquant ou supplémentaire.*
- 8.3. Un maximum de 2 éléments libres choisis dans les tables de difficulté FIG 2009-2012 et ayant une valeur en difficulté minimale de 1 et une valeur en difficulté maximale de 14 pour les trios féminins, et de 10 pour les quatuors masculins. *Une pénalité de 1.0 est donnée pour chaque élément collectif manquant ou supplémentaire.*
- 8.4. Seulement 2 sorties sont autorisées pour la difficulté. Les réceptions de TOUTES les sorties réalisées en duo ou en groupe doivent être supportées. Si une sortie n'est pas accompagnée par le ou les porteur(euse)(s), une pénalité de 1 point sera appliquée à chaque fois. Une sortie supplémentaire peut être réalisée comme élément optionnel.
- 8.5. Trio dynamique ligne 1 : les petites vrilles horizontales doivent être réalisées exactement comme dessinées, c'est-à-dire départ et arrivée dos (à l'exception de 540° qui doit commencer sur le dos et finir sur le ventre). La petite vrille horizontale départ et arrivée ventre ne peut pas être utilisée comme élément optionnel.
- 8.6. Les rattrapés et les sorties de valeur 1 peuvent être exécutés sans valeur de difficulté ou sans pénalisation supplémentaire. Ils doivent être déclarés sur la carte de compétition et identifiés comme éléments sans valeur (NV=0).
- 8.7. Au total 4 rattrapés horizontaux peuvent être réalisés dans l'exercice dynamique des trios féminins. Toutefois les pénalisations artistiques pour répétition d'éléments doivent être appliquées conformément au code de pointage.
- 8.8. Les quatuors masculins peuvent réaliser un élément de rattrapé en position horizontale sélectionné dans les grilles d'éléments imposés et une rattrapé horizontale comme élément optionnel choisi dans les tables de difficultés.
- 8.9. Des liaisons dynamiques (links) peuvent être réalisés entre les éléments dans l'exercice dynamique, mais la valeur du link ne doit pas dépasser 5V et doit être incluse dans la carte de compétition et identifiée comme élément sans valeur (NV=0).
- 8.10. Les exercices sont jugés sur leur qualité technique et artistique, conformément au code de pointage FIG 2009 – 2012.
- 8.11. Des entrées (montées), des changements de positions, des rattrapés ou des sorties peuvent être choisis dans les grilles d'éléments imposés des catégories d'âge 11-16 sans pénalité mais ils doivent être inclus sur la carte de compétition et identifiés comme éléments sans valeur (NV=0).

9. ELEMENTS INDIVIDUELS

- 9.1. Chaque partenaire d'un duo ou groupe doit réaliser un minimum de 3 éléments individuels dans chacun des exercices statiques et dynamiques. Une pénalité de 1.0 est donnée pour chaque élément manquant.

Des éléments supplémentaires peuvent être réalisés. Les partenaires doivent réaliser les éléments individuels simultanément ou en succession immédiate.

- 9.2. Les éléments individuels sont sélectionnés dans les tables de difficulté FIG 2009-2012 comme spécifié dans les grilles d'éléments imposés 2012
- 9.3. Les éléments individuels doivent avoir une valeur minimum 1 et une valeur maximum de 10. Si un élément dépasse 10 en valeur, une pénalité de 1.0 est donnée pour manquement aux exigences spécifiques
- 9.4. Dans l'exercice statique, chaque partenaire doit réaliser les éléments individuels de 3 types différents : équilibre, souplesse et agilité. Une pénalité de 1.0 pour exigence manquante s'applique si tous les partenaires ne réalisent pas chacun les 3 types d'éléments.

Dans l'exercice dynamique, une des 3 éléments individuels doit être un salto (catégorie 2). Si il n'est pas réalisé par un ou plus des partenaires, une pénalité de 1.0 est appliquée.

- 9.5. L'utilisation des éléments chorégraphiques de difficulté sont encouragés pour renforcer la qualité artistique.

10. DIFFICULTE

- 10.1. Chaque élément choisi dans les grilles d'éléments imposés a une valeur en difficulté stipulée, qui est utilisée pour déterminer la valeur en difficulté de l'exercice.
- 10.2. Les éléments libres ne sont pas utilisés pour calculer la valeur en difficulté de l'exercice. Cependant, ils doivent être réalisés pour répondre aux exigences spécifiques de composition.
- 10.3. Table de conversion

Valeur des éléments imposés	Note de difficulté
0.0	9.0
0.1	9.2
0.2	9.4
0.3	9.6
0.4	9.8
0.5	10

11. JUGEMENT DES CATEGORIES 11 – 16 ANS

- 11.1. Le jugement technique et artistique est réalisé conformément au code de pointage FIG 2009 – 2012 de Gymnastique Acrobatique en vigueur.
- 11.2. Un jury normal est composé de
4 juges à l'exécution (juges E)
4 juges à l'artistique (juges A)
1 juge à la difficulté (juges D : de catégorie 1 ou 2)
1 Juge arbitre (catégorie 1)

12. NOTES

- 12.1. La note est déterminée en additionnant :
- La note moyenne à l'exécution calculée en utilisant les 2 médianes parmi les 4 notes
 - La note moyenne à l'artistique calculée en utilisant les 2 médianes parmi les 4 notes
 - La note de difficulté dont le maximum est de 10.0
- 12.2. Les pénalités du juge arbitre et du juge à la difficulté viennent en déduction de la valeur de départ pour obtenir la note difficulté conformément à l'article 48 du code de pointage FIG 2009 – 2012 de Gymnastique Acrobatique en vigueur.

CATEGORIE 12 – 19 ANS

13. STRUCTURE DES COMPETITIONS

Qualifications

- 13.1. Chaque duo ou groupe doit réaliser un exercice statique et un exercice dynamique.
- 13.2. Le classement après les qualifications est déterminé par la somme des notes des 2 exercices, statique et dynamique.
- 13.3. Les 8 meilleurs accèdent à la finale avec au maximum un duo ou groupe par fédération dans chaque spécialité. Si moins de 12 duos ou groupes sont engagés dans une spécialité, les 6 meilleurs seulement accéderont à la finale.
- 13.4. Les compétiteurs ne peuvent pas participer à la finale s'ils n'ont pas concouru dans chacune des épreuves statique et dynamique de qualification.

Finales

- 13.5. Chaque duo ou groupe réalise un exercice combiné en finale.
- 13.6. Les notes repartent à zéro.
- 13.7. Si il y a moins de 4 pays participant dans une spécialité, aucune médaille ne sera remise. Des diplômes de participation seront alors remis.

14. COMPOSITION DES EXERCICES

- 14.1. Tous les exercices, statiques, dynamiques et combinés, sont composés conformément au règlement technique FIG et aux code de pointage et tables de difficultés FIG 2009 – 2012 de Gymnastique Acrobatique. Il n'y a pas de résultats par équipe.
- 14.2. Les éléments suivants sont interdits en catégorie 12-19 (leur réalisation entrainera une pénalité de 1.0)

1 – une colonne à 3 ou 4 hauteurs



2 – Maintien sur les épaules quand le porteur (se) est en grand écart sans les mains posées au sol



3 – En trio ou en quatuor, Maintien sur les hanches et la poitrine du(de la) porteur(se) en pont (cela ne s'applique pas aux duos). Les trios et les quatuors peuvent réaliser ce type d'élément quand il y a 3 points de support.



4 – Appui renversé sur les lombaires avec le(la) porteur(se) en cambrure exagérée de la colonne vertébrale (lordose)



5 – Triple saltos

6 – Semi en mexicain libre, sans support pendant que le voltigeur réalise un maintien sur le semi.

15. DIFFICULTE

- 15.1. La difficulté d'un exercice est calculée selon le code de pointage FIG 2009 – 2012 et la table de conversion des tables de difficulté (page 6e)
- 15.2. Un dépassement de 20 valeurs par rapport à ce qui permet d'obtenir la note de difficulté maximale est autorisé mais pas davantage. Au delà de 20 valeurs, une pénalité de 1.0 est donnée.
- 15.3. Tous les éléments réalisés doivent être déclarés sur les cartes de compétition.
- 15.4. Au delà des 20 valeurs de dépassement autorisées, si des éléments de difficulté ne sont pas déclarés sur la carte de compétition mais sont réalisés, une pénalité de 1.0 est donnée.

16. JUGEMENT DES CATEGORIES 12 – 19 ANS

16.1. Tous les exercices sont jugés conformément au code de pointage FIG 2009 – 2012 de Gymnastique Acrobatique et aux règlements techniques en vigueur.

Note à l'attention des fédérations organisatrices des compétitions par groupe d'âge :

Il ne doit pas y avoir de chevauchement entre la compétition par groupe d'âge et le championnat du monde.

Il doit y avoir au moins un jour, deux de préférence, entre ces 2 événements.

CGA ACRO / 06/05/2009 (mise à jour 21/11//2009)